VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul — Geo. St. Paul — Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de JAYME FRIGOLA et CATHERINE CHRISTEN, sa femme.

No 84.301—Cour Civile de District.

A L'ENCAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1424-26 RUE ST-CLAUDE, Joli Cottage Double.
No 711 RUE MANDEVILLE, Joli Cottage Simple.
Nos 1433-35 RUE MARIGNY, Bon Cottage Double.
Nos 1439-41 RUE MARIGNY, Cottage Double.
No 631 RUE KERLEREC, Cottage Simple.
No 2252 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.
No 2248 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

PAR GEO. ST-PAUL, ENCANTEUR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je au moment et à l'endroit mentionné vendrai comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par les numéros municipaux 1424-26 rue St Claude, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude [autrefois Bons-Enfants] Kerlerec [autrefois Mystérieuse], Esplanade et Rempart [autrefois Amour], désigné par le No huit [8] sur un plan dressé par Joseph Pilié, autrefois voyer, daté le 7 juillet 1836, déposé en l'étude de Theodore Seghers, alors un notaire comme plan No 18, d'après lequel le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces [31 pieds 11 pouces] de face à la rue St Claude sur cent trente six un pouce sept lignes [136 pieds 1 pouce 7 lignes] de profondeur sur le côté contigu au lot No sept [7] cent trente trois pieds onze pouces quatre lignes [133 pieds 11 pouces 4 lignes] de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt trois pieds huit pouces trois lignes [23 pieds 8 pouces 3 lignes] de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 631 rue Kerlerec [autrefois Paix], ensemble avec tous les droits, voies, etc., situé dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, et ayant en mesure américaine trente pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Kerlerec [autrefois Paix] entre les rues Chartres [autrefois Moreau] et Royale [autrefois Casacalvo], par quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, étant une partie d'un lot de terre désigné par le No cent quatre vingt dix [190] sur le plan original dudit Faubourg, et situé dans l'ilet borné par les dites rues Kerlerec, Royale, Chartres et Français.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 711 rue Mandeville et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Royale, Dauphine [autrefois Grands Hommes] et Kerlerec, mesurant en mesure française vingt pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur; ladite portion de terre formant partie d'un lot désigné par le No cent vingt huit sur un plan du faubourg Marigny et est situé à une distance de soixante dix pieds de l'encoignure des rues Marigny et Royale.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No municipal 2252 rue Nord Robertson et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robertson, Marigny, Villeré, et Mandeville, désigné comme lot C, sur un devis et certificat de voyer, fait par Edgar Pilié, voyer daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot mesurant vingt deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Robertson, la même largeur dans le fond, par soixante treize pieds quatre pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles; étant situé à une distance de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes de la rue Marigny.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 1433-35 rue Marigny, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné par la lettre B sur un devis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot est situé à une distance de quarante pieds de la rue Robertson, et mesure trente trois pieds quatre pouces de face à la rue Marigny par quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles de profondeur.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos municipaux 2248 rue N. Robertson et 1439-1441 rue Marigny, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré désigné par la lettre A sur un devis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1908, d'après lesquels ledit lot formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson, et mesurant quarante pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an, ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être montré par des billets de l'acquéreur à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pact de non aliénande et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant recevoir les loyers que de la date du passage de l'acte de vente et d'assumer les taxes pour l'année 1908 et de payer pour les dits actes pardevant Ernest Vidrine, notaire, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente avec

GEO. ST PAUL, Encanteur.
Phone, Main, 2268 W. 437 rue Carondelet.
E. V. Richard, avocat pour l'exécuteur.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 5

J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUS. OERTLING ET AL. VS. LORENZ BROETER, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "A," No 83,901.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Gus Oertling et al vs Lorenz Broeter dossier No 83 901, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1908 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1908, et adressé à Jos L. Onorato, encanteur, et en vertu d'un ordre supplémentaire daté le 7 février 1908, j'offrirai à vendre JEUDI, le 19 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne les propriétés foncières suivantes, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Galvez et Miro, désignés par les numéros trois et quatre, dans l'ilet No 22, sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt le sixième jour de juillet 1853, déposée en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville par acte daté le dix octobre de la même année; les dits lots sont contigus et mesurant à savoir: Le lot No trois, vingt neuf pieds six pouces, et le lot No quatre, vingt neuf pieds sept pouces de face à la rue Bienville, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Pour faciliter la vente, la propriété ci-dessus décrite a été divisée en deux lots, d'après l'arpentage de Geo. de Armas, voyer, daté le 3 février 1908, et lesdits lots mesurant comme suit: Le lot A commençant à une distance de cinquante neuf pieds de l'encoignure des rues Bienville et Galvez, et mesurant trente six pieds trois pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2208-10 rue Bienville, contenant cinq chambres de chaque côté.

Les améliorations sur le lot B consistant d'une résidence simple à deux étages connue comme No 2214 rue Bienville. Ces deux morceaux de propriété seront offerts séparément.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Johnson et Galvez, sur un plan par A. D'Hémécourt voyer daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier ancien notaire, par acte daté le 10 octobre 1853 et mesurant vingt quatre pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal; vingt neuf pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond divisant ledit lot du lot No 10; cent quatorze pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No huit; quatre vingt dix huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Johnson et seize pieds sur une ligne oblique courant de la rue Johnson à la rue du Canal, et le divisant d'un petit lot triangulaire lequel formant l'encoignure des rues Canal et John on la façade à la rue du Canal, commençant cinq pieds, cinq pouces et quatre lignes du dit encoignure et la façade à la rue Johnson à quinze pieds cinq pouces du même. Et un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le même District et contigu au ci-dessus et d'une forme triangulaire, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, mesurant cinq pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue du Canal, quinze pieds et deux lignes de face à la rue Johnson, quinze pieds, onze pouces, six lignes sur la ligne divisant la dite portion de terre de la propriété ci dessus décrite, là tout en mesure américaine, et d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire.

Les améliorations consistant d'une bâtisse à un étage, maintenant occupée comme une pharmacie, et connue comme No 2101 rue du Canal aussi un petit cottage dans le fond et connu comme No 115 rue N. Johnson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux dans l'ilet vingt deux, sur un plan dressé par le défunt A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 oct. 1853; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 2204 rue Bienville, contenant cinq ou six chambres et la petite bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, les billets devant porter toutes les clauses usuelles de vendeur, hypothèque etc. l'intérêt du mineur Lorenz Broeter devant être déposé dans les registres de la Cour. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus de leur enchère les taxes de 1908, et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à la date du passage des actes de vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. K. Skinner, notaire.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de propriétés foncières.
Bureau 318 rue Baronne.
16 fév—16 23 mars 1 8 15 19

I. B. Rennyson. — I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Geo. W. O'Connor,

No 79,678, Division E, Cour Civile de District.

EN vertu de et conformément à des ordres à moi adressé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 13 décembre 1907; 10 janvier 1908: 21 janvier 1908 je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 27 février 1908, à midi, la propriété ci-après décrite: 37 actions du fond capital de la O'Connor & Co. Ltd. représenté par certificats 1 et 3, et

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 161 borné par les rues Julia, Camp Magazine et St Joseph, désignés comme lots 6, 7 et 8, et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julia par une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Sur les actions, comptant; sur les propriétés foncières un tiers ou plus ou ce tout comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, représentée par billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantie par toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, la prime de l'assurance de la date de l'adjudication et les frais de tous les certificats.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
MM. Dart & Kernan Beamer & Manion, Henry G. McCall, avocats
2 fév—2 9 16 23 26 27

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Cargaison de Foin Timothy ET Une Cargaison "Mill Stock Feed Filler".

A l'encan, Mercredi, le 26 février 1908.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—A 11 heures a. m., au hangar de foin de la T. & P. R. R. Co., au pied de la rue Thalie, pour le compte de qui cela peu concerner, sous l'Acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une cargaison de foin Timothy, de Breaugh, Me, consignée à l'ordre de Bicknell & Cie. Une cargaison de "Mill Stock Feed Filler", ex. car L. M. & S. No 13,381, expédié de Chicago, Ill., consigné à la Atlas Feed Products and Milling Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 fév—16 23 25 26

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger. (5ème District.) Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69.365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 25 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Slidell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Hunter et Monroe (maintenant Teche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Condition—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 et 2 ans, respectivement après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 jan—25 26—fév 2 9 16 23 25

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Valeur du Troisième District.

Succession de Mme Henry Flach. No 83,219—Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy, Encanteur. Bureau No 840 rue Union—MERCREDI, le 26 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 23 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dorgenois, Onzaga et l'allée Rousselin, désigné par le No 33 sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 octobre 1902, et d'après cela, commençant 9 pieds, sont de la rue Dorgenois, ou l'allée Rousselin, et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Un certain lot de terre, ensemble avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois, et Rousselin, désigné comme lot No 32 de l'ilet No 1358 et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par une profondeur de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout d'après un plan de L. Surgi, voyer, daté le 29me jour d'août 1836 déposé en l'étude de Seghers, ancien notaire, comme plan No 21.

Conditions—1/2 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion du crédit devant être démontré par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, le même devant être garanti par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue: ledit acte d'achat devant contenir le pact de non alienando et toutes les clauses de sécurité; les taxes pour l'année 1907 devant être assumées par l'acquéreur; 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 jan—26 29—fév 2 9 16 23 26

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé le 5 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Jacob Brown et femme No 25.459 et d'un ordre supplémentaire de jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 avril 1907, le jugement signé en Cour ouverte le 17 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, je, Geo. G. Friedrichs, encanteur, en et pour la Paroisse d'Orléans vendra à l'enchère publique, MARDI, le 10 mars 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 17, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Walnut, Magazine et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Water par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
832-34 rue Commune.
18 fév—18 28—mars 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme E. Feahney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84 366—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jennie Pierce, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. S. Hebert, avocat. 20 fév—20 25 29

Succession de Mlle Eleanor F. Reed, Femme Sole.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85.157—Division E—Attendu que Charlotte E. Reed, Femme sole, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Eleanor F. Reed, Femme Sole, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Hews, Fenner, Spencer & Cooke, avocats. 21 fév—21 25—mars 2

Succession de Peter Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,996—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Klein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
22 fév—22 26—mars 2

E. S. COBB.

A L'ENCAN—Installation de Laiterie.

La Propriété de C. A. Clavarie.

Levée de Protection, près de Hyland Track.

JEUDI, le 27 février 1908, à 11 heures a. m., comme suit: 24 vaches, 5 veaux, 1 taureau, 3 chevaux, 1 wagon à lait neuf, wagon à fourrage, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Toutes sommes au dessous de $100 00 comptant; et les sommes au-dessus de $100.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. Sans limite ni réserve.

E. S. COBB, Encanteur, Bureau, 925 rue Gravier
Prenez les chars de la rue Coliseum pour la vente. 23 fév—23 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Gaspard Gregoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,668—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eleonora Marceur Menage, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. A. Caiongne, avocat.
19 fév—19 24 29

Succession de Catherine Burke, veuve de W. M. Fisk, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William W. Fisk, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Louis Henry Burns, avocat. 19 fév—19 23 28

Succession de Vve Jean Bruzeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 83.701—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par E. P. B. Vinet, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas Louque, avocat.
19 fév—19 23 28

Succession de D. Wenar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80.955—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Wenar, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué,et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Charles Rosen, avocat. 15 fév—15 19 24

Succession de August Tete.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84.441—Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August J. Tete, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. L. Walker, avocat.
15 fév—15 19 24

Succession de Isaac Schwerin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84.734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Harriet Marks, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
14 fév—14 18 23

Succession de Mme Louise Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84.053, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte, présenté par Joseph P. Schaeffer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier & Walter Gleason, avocats.
16 fév—16 20 25

Succession de Mme Marcella McConnell, veuve en premier mariage de Herman Gleistein, et femme en second mariage de Eugène Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,129—Division C—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marcella McConnell veuve en premier mariage de Herman Gleistein et femme en second mariage de Eugène Walsh, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florence, avocat. 20 fév—20 24 29

Charbon — Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magazine coin Valence.

13 oct—1an

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange.
P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Geo. S. Forster vs Leon Savarito.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 32.933. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. E. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 2431 rue Dryades, coin de la rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, SAMEDI, le 29me jour de février 1908, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 2 balances 1 coffre fort en fer, 1 "cash register", 1 stove et tuyau, 1 vitrine à prescriptions et comptoirs, 2 vitrines, 3 comptoires, 1 lot assorti de médecines patentées drogues, fournitures, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Stafford, Lambert & Robertson avocats pour le demandeur. 18 fév 18 23 29

Adolph Goldsmith & Son vs Charles Fertner.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 33.504—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 5me jour de mars 1908, à 10 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir, 1 grand coffre fort en fer, 1 "wall show case", 3 vitrines et comptoires, 1 lot assorti d'or et plaqué, bagues, boucles d'oreilles, épingles pour écharpes boutons de poignets et de cols, chaînes, breloques 1 lot assorti d'argenterie, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—J. Zach Spearing, avocat pour le demandeur.
22 fév—23 27—mars 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary C. Witting.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78.386—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Otto T. Meier et Hans C. Paulsen exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Watt, avocat
21 fév—21 25—mars 1

Succession de Gustave Lehmann Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84.198—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Rosa Lehmann, veuve de Gustave Lehmann Sr, et Sigismund S. Levy, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas. Rosen, avocat. 21 fév—21 25—mars 1

Succession de J. E. Mann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,084—Division A—Attendu que Charles H Pastorese, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. E. Mann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John D. Nix, avocat.
20 fév—20 24 29

Succession de Gustave Mohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81.127—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau présenté par George P. Agar, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar et Alfred Grima, avocats.
20 fév—20 24 29

Succession de Louis Spoturno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 76.277—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. A. Carrière, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Pierre D. Olivier, avocat.
20 fév—20 24 29

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19mai—1an

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA TOURAINE, 27 février.
*LA SAVOIE, 5 mars.
*LA PROVENCE, 12 mars.
LA BRETAGNE, 19 mars.
*LA TOURAINE, 26 mars.
*LA SAVOIE, 2 avril.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. VIRGINIE, 25 février 1908.

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu, etc., d'une pharmacie bien garnie No 1301 rue Magazine, encoignure de la rue Thalie—En bloc.

Wm C. Harrison vs Augustus M. Bazin, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, Div. E., No No 85 068 —En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 février 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E., dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 24 février 1908, à 2:30 heures p. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1301 rue Magazine, coin de la rue Thalie

Le contenu entier du stock, etc., de la pharmacie dans ledit local d'après l'inventaire enregistré.

La vente devant être faite en bloc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
R. H. Browne avocat pour le demandeur.
20 fév—20 au 24 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de jolis meubles de maison, etc.

Joseph Levy vs Mme L. A. Miller, femme de Wm J. Devina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83 414—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 24 février 1908, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison et effets mobiliers, articles divers, etc., d'après un inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers & B. I. Cahn, avocats pour le demandeur.
13 fév—13 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Laharpe, entre Broad et White.

Teutonia Loan and Building Company vs Mme J. N. Rigamer et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 84.519—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 mars 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Laharpe, Columbus, Broad et White, désigné par la lettre A; ledit terrain commençant au coin de la rue Broad, sont dix neuf pieds et cinq pouces, et mesure, mesure américaine, cinquante six pieds huit pouces et six lignes de façade rue Laharpe sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt cinq pieds, ensemble avec l'usage et le privilège d'une allée mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face rue Laharpe, commune, et contigu au terrain B du côté de la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.
8 fév—8 10 14 21 28—mars 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de magnifiques et substantiels meubles de bureau de valeur.

Consistant de Pupitres à Bascules, Cabinets, Chaises avec Bras et Tournantes, Grandes Tables, Sommier, Installation de Bureau, Divers, Etc.,

Aussi un "Remington Typewriter No 6."

Morris Building & Land Improvement Association, Limited, vs Andrew J. Bryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division C — No 84,454—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 7 février 1908 et signés le 13 février 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 février 1908, à 10 30 heures A. M. les propriétés ci-après décrites, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un grand assortiment de meubles de bureau, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré, aussi un "Remington Typewriter No 6."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James Legendre, avocat pour la demanderesse.
14 fév—14 19 25

CHEMINS DE FER

—DEUX NAVIRES— A LA HAVANE

PAR VOIE DE LA

SOUTHERN PACIFIC STEAMSHIP LINE

PENDANT LA SAISON D'HIVER

Proteus et Chalmette

Partiront Alternativement de la NLLE-ORLEANS et la HAVANE Tous les Cinq Jours.

D'amples informations seront volontiers données sur demande.

Bureau de Billets de Ville 227 Rue St-Charles.
PHONE MAIN 4027.

1er sept—1an

SOYEZ CIRCONSPECT

Voyagez par

L'Illinois Central

Véritablement le meilleur service à Tous les Points du Nord. Deux excellents Trains par Jour de la Nouvelle-Orléans avec Cars Dortoirs et Réfectoires Modernes, Cars Buffet-Bibliothèque, Cars à Fauteuils et Voitures.

Quittant la Nouvelle Orléans à 8:15 a. m. 7:10 p. m.
Arrivent à Louisville à 7:50 a. m. 5:35 p. m.
" Cincinnati à Midi 8:15 p. m.
" St Louis à 7:34 a. m. 4:15 p. m.
" Chicago à 11:30 a. m. 9:30 p. m.

Déjeuner et souper servis en quittant la Nouvelle-Orléans. Connections aux points ci-dessus nommés pour tous les points de l'Est, l'Ouest et au Nord.

Bureau des Billets en Ville, 141 RUE ST-CHARLES.

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Faisant le Voyage le **PLUS PROMPT** Une Bonne Ligne à

CINCINNATI LOUISVILLE CHICAGO

Avec Dortoirs et Chars Ordinaires. Tous les Repas dans le Char Réfectoire.

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.
PHONE 4093 M.

15mars—

Q. & C. ROUTE — New Orleans AND Northeastern Railroad.

LES EXCURSIONS DU MERCREDI A

LUMBERTON, Miss.,

AUX POINTS INTERMEDIAIRES

seront reprises

LE 10 AVRIL,

Avec le même horaire que

L'EXCURSION DU DIMANCHE

Quittant la Nouvelle Orléans 7:40 heures a. m.

Bureau où se vendent les billets,

211 rue St-Charles,

Dépôt au coin des rues Press et Le

"OZONE ROUTE"

EXCURSIONS $1.00 ALLER ET RETOUR

DIMANCHES ET MERCREDIS

—De la Nouvelle Orléans, Lne, à—

Covington, Gravelpit,
Claiborne, Maud,
Abita Springs, Amos,
Mandeville Jct., Mandeville,
St. Tammany, Burford,
Florenville Jct., Lacie,
Bogalusa, Bush,
Lee's Creek, Talisheek,
Rio, Wortham.

Le train quitte la Press Station à 7:20 a. m. Arrive à la Nouvelle Orléans à 6:35 p. m.

Les plus beaux cars vestibules en usage sur tous les trains y compris des cars café-salons.

Aucun passager transporté entre la Nouvelle Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

705 rue Gravier, sous l'hôtel St Charles. (Phone Main 488.)

27 sept—1an

La Compagnie de Chemin de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 2 AVRIL 1906	Arrivées Quotidiennes
No 5	Express de Memphis	No 12
8:15 m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	8:15 a. m.
23	Express de jour locale	No 27
.00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	5:50 p. m.
No 34	Bayou Sara Accom'tn	No
p. m.		9:40 a. m.
No 36	Excursion Dimanche	No 37
.00 m.		9:40 p. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT, Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A., Nouvelle Orléans.